

L'an deux mil vingt-quatre, le douze-du mois de février à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, en session ordinaire sous la présidence de Madame le Maire.

Convocation du : 07/02/2024
Nombre de Conseillers en exercice : 15
Conseillers présents : 14

Etaient présents : Mesdames, Messieurs ISABELLON Isabelle, JOURDAIN Luc, MAINGRET Benoît, TIXIER Floriane, BONNET Marc, BRUNEAU Marline, CHOUTEAU Eric, DEROUINEAU Flora, FALLOUX Bénédicte, GRANDIN Isabelle, JANOT Claude-Annik, LAURY Julien, MARTIN Sylvie, MONNIER Benoît.

Absent : Monsieur RAFFIER David

Madame BRUNEAU Marline a été désignée secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

Délibération n°2024-007	Action sociale - renouvellement de l'opération chantier jeunes
-------------------------	--

Le Centre Social et culturel Roland Charrier de Montreuil-Bellay et la commune organisent depuis plusieurs années des chantiers jeunes, avec une pause depuis le COVID en 2020. L'objectif de ces chantiers, qui se déroulent pendant les petites vacances scolaires, est de permettre à des jeunes de 14 à 18 ans, ayant un projet, de le financer en partie en travaillant sur un chantier organisé et encadré par la commune. Ces chantiers ont permis de rénover le Point information tourisme de la commune, la cantine scolaire, d'entretenir la fontaine de cix, de finaliser une salle d'archives...

Une nouvelle convention doit être signée entre le Centre Social Roland Charrier et la commune du Puy Notre Dame pour fixer les modalités d'organisation et le niveau de rémunération proposé aux jeunes en 2024, au préalable sur la base de 5€/h.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention 2024 avec le centre social et culturel Roland Charrier,
- **AUTORISE** Madame le Maire à inscrire au budget 2024 le montant prévisionnel prévu pour cette action,
- **MANDATE** et **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toute décision utile à la présente délibération.

Le registre est dûment signé

Pour copie certifiée conforme
LE PUY NOTRE DAME, le 13 février 2024

Le secrétaire de séance,

BRUNEAU Marline



Le Maire,

Isabelle ISABELLON



Accusé de réception en préfecture
049-214902538-20240212-DCM2024-007-DE
Date de télétransmission : 25/03/2024
Date de réception préfecture : 25/03/2024

